

Calendrier de vaccination de Nouvelle-Galles du Sud

Visitez le site Web de NSW Health pour consulter le calendrier de vaccination de l'État de Nouvelle-Galles du Sud à l'adresse suivante :

www.health.nsw.gov.au/immunisation/Pages/schedule.aspx

« Save the Date to Vaccinate »

Pour que les bébés soient protégés dès leur plus jeune âge et pour leur éviter d'attraper des maladies graves, il est important de faire en sorte que les vaccins soient administrés **dans le respect du calendrier de vaccination**. Pour être sûr que votre enfant soit vacciné au bon moment, utilisez l'application pour téléphone « Save the Date to Vaccinate ».



Le site Web « Save the Date to Vaccinate » propose des informations utiles, des clips vidéo et des ressources, notamment un calendrier de vaccination personnalisé que vous pouvez imprimer pour votre enfant. Consultez-les à l'adresse www.immunisation.health.nsw.gov.au/



Carnet de santé personnalisé (Livret bleu)

N'oubliez pas d'apporter le Livret bleu de votre enfant à chaque rendez-vous pour que le docteur ou le personnel infirmier y inscrive ses vaccinations.

POUR EN SAVOIR PLUS

Site Web de NSW Health

www.health.nsw.gov.au/immunisation

Site Web du ministère de la Santé du gouvernement australien

www.health.gov.au

Centre national de recherche et de surveillance de l'immunisation (NCIRS)

www.ncirs.edu.au/about/index.php

Fiche de renseignements du NCIRS sur l'hépatite B

www.ncirs.edu.au/immunisation/fact-sheets/hepatitis-B-fact-sheet.pdf

Site Web du Registre australien de vaccination des enfants

www.humanservices.gov.au/customer/services/medicare/australian-childhood-immunisation-register

Vaccination contre l'hépatite B

pour votre
nouveau-né



L'hépatite B

Le virus de l'hépatite B peut entraîner, sur le long terme, des maladies hépatiques comme la cirrhose ou le cancer du foie. Un nourrisson atteint de l'hépatite B a 90 % de chances de développer une infection chronique dont il souffrira tout au long de sa vie.

L'hépatite B est une maladie très contagieuse qui se propage très facilement des manières suivantes :

- transmission de mère à enfant à la naissance ;
- perforation de la peau avec un objet sale comme une aiguille ou un rasoir ;
- contact direct d'une blessure ouverte (coupure ou écorchure) avec le sang d'une personne malade ;
- rapports sexuels avec une personne malade.

Tests pendant la grossesse

Toutes les femmes doivent faire un test de dépistage du virus de l'hépatite B dans le cadre des examens sanguins qu'elles effectuent pendant leur grossesse. Si le test est positif, le bébé devra recevoir un traitement afin qu'il ne contracte pas la maladie et ne soit pas exposé au risque de souffrir d'une maladie chronique du foie. Un traitement pourra également être recommandé à la mère.

Prévention

En Australie, le vaccin contre l'hépatite B est administré depuis le début des années 1980 et la vaccination est le meilleur moyen d'éviter cette maladie.

Le vaccin de l'hépatite B pour les nouveau-nés

Le vaccin de l'hépatite B est proposé à tous les bébés à leur naissance pour :

- empêcher une mère ayant cette maladie de la transmettre à son bébé car parfois, elle ne sait pas qu'elle en est atteinte ; et
- empêcher la transmission de la maladie au bébé pendant ses premiers mois de vie si jamais il est en contact avec des personnes malades vivant au sein du foyer ou venant d'ailleurs.

Calendrier de vaccination de l'hépatite B

Il est recommandé que votre bébé reçoive une dose du vaccin contre l'hépatite B à la naissance ou dans les 7 premiers jours suivant la naissance. Il devra ensuite recevoir trois autres doses du même vaccin : une à l'âge de 6 semaines, une à l'âge de 4 mois et une à l'âge de 6 mois.

Le vaccin contre l'hépatite B est-il sûr ?

Les vaccinations effectuées par le passé ont révélé que le vaccin contre l'hépatite B est sûr et bien toléré par les nouveau-nés. Les effets secondaires les plus courants sont légers ; il s'agit de rougeurs et d'un gonflement au niveau de l'injection. Le vaccin de l'hépatite B n'a aucune incidence sur l'allaitement.

Traitement des bébés nés de mères atteintes de l'hépatite B

En plus de recevoir le vaccin contre l'hépatite B à sa naissance, un bébé né d'une mère souffrant de l'hépatite B recevra également un traitement médicamenteux appelé « immunoglobuline anti-hépatite B » dans les 12 heures suivant sa naissance. Cela le protégera encore plus contre la maladie. Il est essentiel que toutes les doses du vaccin contre l'hépatite B soient administrées pour assurer une protection sur le long terme contre la maladie.

Autres tests pour les bébés nés de mères atteintes de l'hépatite B

Un enfant né d'une mère atteinte de l'hépatite B doit faire une prise de sang 3 mois après avoir reçu toutes les doses du vaccin contre cette maladie afin de vérifier qu'il est bien protégé. Votre médecin ou vous-même recevrez peut-être une lettre de rappel de la part de NSW Health.

